

Avez-vous une bombe à retardement dans votre bouche ?

Cher ami(e) de la Santé,

En 1993, au cours d'une banale consultation, le Dr Jean-Jacques Melet manque de tomber de sa chaise.

Une patiente lui raconte qu'un dentiste lui a retiré un amalgame dentaire (« plombage »)... et depuis, c'est comme si un voile s'était levé dans sa tête !

Elle avait dû mal à comprendre, à mémoriser, à trouver ses mots. Elle se sentait toujours nerveuse et fatiguée. Désormais, tout lui paraît plus simple. Et elle est absolument certaine que c'est directement lié au retrait de son amalgame.

Le Dr Melet aurait pu se contenter d'un sourire en coin... ou de l'envoyer voir un « psy ». Mais c'est un médecin curieux, courageux et d'une intelligence singulière.

Il sait que ces amalgames sont composés à 50 % de mercure... un des poisons les plus toxiques au monde. Mais comme tout le monde, à son époque, il n'imagine pas que ce mercure emprisonné dans la dent puisse provoquer le moindre problème de santé.

Pour en avoir le cœur net, il se précipite à la bibliothèque de médecine... et fait une découverte stupéfiante : les amalgames dentaires dégagent des vapeurs de mercure en permanence, 24h sur 24.

Et lors des repas, ou en cas de mastication d'un chewing-gum, la dose de ces vapeurs peut être multipliée par 10 ! [1]

Voilà une piste intéressante, se dit notre médecin.

Peut-être y a-t-il là un espoir pour toutes ces maladies que la médecine ne parvient pas à expliquer... et encore moins à guérir ? Comme le syndrome de fatigue chronique, la fibromyalgie, la sclérose en plaques, voire même Alzheimer ou Parkinson.

Et c'est ainsi que le Dr Melet met au point un protocole original pour tous ses patients qui souffrent de symptômes inexpliqués (fatigue, douleurs, vertiges, etc.).

Il les invite à faire retirer leurs amalgames et à se « détoxifier » des métaux lourds contenus dans leur organisme.

Ce protocole est sans danger lorsqu'il est encadré médicalement. Ses patients qui souffrent n'ont donc rien à perdre à l'essayer, sachant qu'aucun autre médecin n'avait pu les aider.

Cela paraît de bon sens... sauf pour les autorités, qui n'apprécient guère ce type d'initiative, hors des sentiers battus.

Le Dr Melet le sait, mais il s'en moque. Comme les deux autres médecins visionnaires de sa région

montpelliéraine, le Dr Seignalet et le Pr Joyeux, il est plus attaché à la vérité et au bien-être de ses patients qu'à sa carrière ou à sa réputation.

Incroyables témoignages de guérison

C'est alors que l'extraordinaire se produit : de très nombreux patients voient leur état s'améliorer après avoir suivi son protocole.

Très vite, des malades viennent de toute la France pour bénéficier de son traitement.

Beaucoup lui voueront une reconnaissance éternelle, comme Marie-Thérèse :

« J'ai souffert durant presque vingt ans : fatigue chronique intense que rien ne justifiait, dépression, angoisses, malaise indéfinissable et continu, très invalidant.

Tous les examens médicaux possibles et imaginables entrepris ne révélaient aucune anomalie. Les recherches effectuées personnellement, les essais de thérapie psychique ou les traitements de médecine parallèle ne m'apportaient aucune amélioration ! Un calvaire qui durera 17 ans ...

Mais en 2003, par l'intermédiaire d'un journal de santé naturelle, j'ai réussi à entrer en contact avec le docteur Melet qui aussitôt m'a prise en charge. Il était temps ! J'ai effectué les tests nécessaires, lesquels ont effectivement révélé une intoxication importante au mercure due à la présence de 6 amalgames dentaires dans ma bouche. Le Dr Melet avait raison. J'ai donc entrepris le traitement sous son contrôle.

Mon taux de mercure diminue, mon état s'améliore progressivement, je fais alors assainir ma bouche en ôtant les plombages et retrouve une forme excellente. A bientôt 77 ans, je puis dire que je me sens rajeunie et ne me suis pas aussi bien portée depuis plusieurs décennies. » [2]

Si ce « prodige » vous laisse un peu sceptique, c'est tout à fait normal... mais vous devez savoir que ce type de témoignage est loin d'être isolé.

Lorsque le Sénat publie un grand rapport sur les métaux lourds en 2001, son auteur déclare : « *il n'y a guère eu de semaines où je n'ai été alerté par des personnes décrivant les dommages causés par les amalgames et l'amélioration constatée après la dépose* ». [3]

Un lanceur d'alerte harcelé, humilié, poussé au suicide

Mais ses bons résultats ne suffisent pas au Dr Melet. Il veut aussi agir pour que les nouvelles générations ne se fassent plus poser le moindre plombage dans la bouche.

Dès 1996, il prend publiquement position contre les amalgames dentaires dans *Sciences et Avenir*. Puis il fonde l'association « Non au mercure dentaire » (NAMD) pour essayer de les faire interdire définitivement.

Évidemment, son action dérange... et la riposte ne tarde pas à se faire attendre.

En 1997, le Dr Melet est convoqué par l'Ordre des Médecins pour « charlatanisme, médecine foraine, ordonnances non conformes et méthodes dangereuses non éprouvées ».

Dans la foulée, le Conseil régional de l'Ordre des Médecins le condamne lourdement à un an de radiation.

Lors de son « procès » en appel, à Paris, le Dr Melet n'a aucun mal à démontrer l'absurdité des reproches qui lui sont faits... et obtient l'annulation de tous ces chefs d'accusations infamants.

Mais le harcèlement ne cesse pas.

En 2003, suite à l'étrange plainte d'un patient (qui exigeait d'être remboursé parce que son état ne s'est pas amélioré), il est brutalement placé en garde à vue. Les gendarmes lui font subir un interrogatoire serré, comme s'ils avaient affaire au pire des escrocs !

Calomnié, harcelé, vivant en permanence dans la crainte d'une interdiction d'exercer son métier, il tombe dans le désespoir.

En août 2005, il met fin à ses jours, dans un bois. Peu avant sa mort, il dira « *L'ordre des médecins est une machine à broyer les hommes* ».

Une hallucination collective ?

Le traitement qu'a subi ce bon médecin est indigne, inexcusable.

Mais la question médicale et scientifique demeure : le Dr Melet avait-il vu juste... ou s'est-il égaré sur une fausse piste ?

Les patients qu'il a « guéri » l'ont-ils vraiment été grâce à son protocole... ou bien simplement grâce à un puissant effet placebo ?

Et vous, mes fidèles lecteurs, devez-vous vous inquiéter d'une bombe à retardement dans votre bouche si, comme 95 % des Français, votre dentiste vous y a placé des amalgames au mercure ?

J'ai mené l'enquête sans le moindre *a priori*... et je suis allé de surprises en surprises.

Car si vous regardez bien, vous verrez que, malgré les discours officiels qui se veulent rassurants, beaucoup d'États ont veillé à limiter drastiquement l'utilisation des amalgames.

Dès la fin des années 1990, la Norvège et la Suède les ont progressivement retirés de la circulation, avant de les interdire définitivement il y a près de 10 ans.

En Allemagne et au Canada, les autorités recommandent aux dentistes d'éviter à tout prix d'en poser sur les enfants et les femmes enceintes. En Italie, on ne trouve presque plus de dentistes qui posent encore des amalgames.

La France isolée dans son maintien des amalgames

La France, elle, est à la traîne. Comme ailleurs, le nombre d'amalgames déposés diminue – d'après l'Agence nationale du médicament, 25 % des caries sont encore traitées par amalgame, contre 50 % en 2003.

Mais la France continue de détenir le record d'utilisation du mercure dentaire, avec environ 17 000 tonnes de mercure placées dans la bouche des Français chaque année, presque un tiers du volume total européen ! [4]

Peut-être que, comme pour le nuage de Tchernobyl, la France s'imagine-t-elle que les vapeurs du mercure ne parviennent pas jusqu'au cerveau des Français ?

C'est d'autant plus étonnant que les autorités françaises déconseillent désormais aux femmes enceintes de manger les poissons les plus contaminés par le mercure. Elles reconnaissent donc les effets désastreux que ce métal produit sur le développement du fœtus.

Ne serait-il pas logique de se préoccuper aussi du mercure dégagé par les amalgames ?

Car plus personne ne conteste aujourd'hui que les amalgames dégagent des vapeurs de mercure élémentaire... qui sont inhalées par les poumons, passent dans le sang et se déposent dans tous les organes, à commencer par le cerveau.

En outre, avec le temps, et sous l'effet de la salive et de la mastication, les amalgames finissent aussi par s'éroder... et libérer des ions mercuriques, qui peuvent traverser la paroi de l'intestin et s'accumuler dans des organes sensibles comme les reins.

Toute la question, bien sûr, est de savoir si ces doses sont suffisantes pour créer des problèmes de santé. À ce jour, aucun consensus scientifique ne se dégage sur cette question sensible.

Des positions officielles en nette évolution

Mais pour certains (dont je fais partie !), on en sait largement assez pour agir.

C'est ainsi qu'en 2011, l'Assemblée du Conseil de l'Europe a « instamment appelé les États membres » à :

« Interdire ou restreindre, lorsque cela est possible et approprié, l'utilisation des métaux lourds par l'industrie, l'agriculture et le secteur médical, et, en ce qui concerne ce dernier notamment, par la restriction, voire l'interdiction, des amalgames comme matériaux d'obturation dentaire. »

En 2014, un comité scientifique européen lié à la Commission européenne (le SCENIHR) a réalisé un rapport complet sur les amalgames dentaires. [5]

Soucieux de se montrer rassurants, les auteurs concluent que les amalgames ne posent pas de « dangerosité systémique ».

Mais ils reconnaissent toutefois plusieurs points cruciaux :

- Que les amalgames dentaires sont bien la première source d'exposition au mercure des Européens, loin devant leur consommation de poissons ;
- Que les femmes enceintes porteuses d'amalgames transmettent bien le mercure qu'ils contiennent à leur bébé à naître – plusieurs études prouvent que le taux de mercure dans le cordon ombilical est directement lié au nombre d'amalgames de la mère ; [6]
- Que l'état de certains patients s'améliore nettement après le retrait de leurs amalgames – de nombreuses études en témoignent, dont une étude norvégienne contrôlée publiée en 2011, qui observe que l'amélioration se maintient 3 ans après la dépose, ce qui semble exclure l'effet placebo; [7]
- Que, si la science n'a pas encore tranché, la question reste posée de l'impact des amalgames sur l'autisme, Alzheimer, Parkinson ou la sclérose en plaques ;
- Et que les amalgames devraient être contre-indiqués pour les enfants, les femmes enceintes, les patients allergiques au mercure ainsi que ceux souffrant d'une maladie rénale – l'impact délétère des amalgames sur les reins étant bien documenté scientifiquement. [8, 9, 10]

Voilà un progrès non négligeable sur le chemin de la vérité.

Mais pour ma part, je suis convaincu que les experts du SCENIHR auraient dû aller au bout du raisonnement et recommander l'interdiction pure et simple des amalgames.

Car voici ce que vous devez absolument savoir :

Une alternative saine et sans risque

D'abord, les amalgames ne sont pas la « seule solution » contre les caries.

Il existe depuis des décennies une alternative beaucoup plus sûre, et que tout le monde connaît, les « composites », réalisés à base de résine.

Et contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, les amalgames au mercure ne sont pas plus efficaces ou durables que les composites. [11]

Alors pourquoi tant de résistances, notamment en France ?

Le rapport du Sénat de 2001 nous met sur la piste. Il révèle que l'encyclopédie médico-chirurgicale de l'époque présente les amalgames comme « *mieux indiqués pour le praticien pressé* » (sic), contrairement aux composites qui exigent un « *travail exigeant* » et sont donc plus adaptés au « *praticien motivé* ».

Et le rapport conclut :

« Il n'est pas exclu que l'habitude, la recherche de la facilité et de l'avantage financier immédiat aient conduit à la pose d'amalgames et écarté certains praticiens du désir de proposer au patient le meilleur choix thérapeutique. »

Que de dégâts causés par la « recherche de la facilité » ! Voici ce qu'expliquait à l'époque le Pr Collomb :

« Il ne faut pas nier que plusieurs praticiens anciens n'ont guère été formés à la pose des composites ou manquent de pratique. Un éventuel basculement imposerait des actions de formation ou de (re)formation de grande envergure. »

Ce brave professeur en concluait qu'il ne fallait donc surtout pas « embêter » nos pauvres dentistes avec des formations complémentaires... Alors que les dentistes norvégiens, suédois ou danois l'ont fait sans problème en quelques années !

Et pourtant, l'ironie tragique de cette histoire est que ce sont les dentistes eux-mêmes qui en auraient été les premiers bénéficiaires !

Car la pose (et la dépose) des amalgames libère dans leur cabinet des vapeurs de mercure particulièrement fortes – et potentiellement dangereuses !

C'est probablement la raison pour laquelle les professions dentaires sont davantage touchées par des problèmes de santé ! Plusieurs études ont en effet montré que :

- Les dentistes ont plus de problèmes rénaux que des professionnels comparables ; [12]
- Les assistants dentaires, qui manipulent le mercure, ont des taux plus élevés de symptômes neurologiques, de problèmes de mémoire, concentration, fatigue et troubles du sommeil que des professionnels comparables. [13, 14]

Il n'en reste pas moins que la dangerosité des amalgames n'est pas encore admise par 100 % des scientifiques... et il est important de comprendre pourquoi :

Une intoxication difficile à détecter et à objectiver

Le problème est qu'il est très difficile de mesurer scientifiquement l'intoxication au mercure.

Bien sûr, plus vous avez d'amalgame, plus on trouvera du mercure dans votre urine et votre sang. [15] De même, le taux de mercure dans votre sang et vos urines diminue de façon significative

lorsque vous retirez vos amalgames. [16]

Cela confirme que les amalgames rejettent bien du mercure dans votre organisme... mais cela ne prouve pas que vous soyez intoxiqué, fort heureusement. Tant que vous parvenez à l'expulser de votre corps par les voies naturelles, vous ne risquez pas grand-chose !

Les analyses de sang et d'urine ont un intérêt limité car elles ne vous disent pas si vous accumulez du mercure dans vos organes, et en particulier dans votre cerveau.

Pour cela, il n'y a qu'un seul test fiable à 100 %, c'est l'autopsie, réalisée après la mort du patient... ce qui complique sérieusement la tâche des chercheurs.

Notez toutefois qu'en 2006, des scientifiques ont montré que les niveaux de mercure dans le cerveau de 18 cadavres étaient dix fois plus élevés chez les sujets ayant plus de 12 amalgames par rapport à ceux qui en avaient moins de 3. [17]

Pour les patients *encore vivants*, le seul moyen convenable de mesurer leur intoxication au mercure est de leur faire faire une analyse d'urine après la prise d'un médicament qui déloge le mercure de leurs organes (comme le DMPS ou le DMSA). [18]

C'est d'ailleurs ce que faisait le visionnaire Dr Melet, bien avant que ce type de protocoles ne soient repris aux quatre coins du monde par les médecins les plus en pointe. [19]

Mais ce sont des tests beaucoup plus lourds à réaliser que de simples prises de sang ou analyses d'urine. Et c'est une raison pour laquelle il est si difficile d'apporter la preuve absolue d'un lien entre amalgames et maladies chroniques.

La seconde raison, encore plus importante, est que les amalgames ne deviennent franchement toxiques que dans des situations bien particulières.

Nous ne sommes pas tous égaux face au mercure

D'abord, les dégâts du mercure dépendent beaucoup des autres poisons que vous ingérez par ailleurs.

Il y a quelques années, des scientifiques ont mesuré précisément quelle dose de mercure était nécessaire pour tuer 1 % des rats. Ils ont aussi calculé la dose nécessaire de plomb pour parvenir au même résultat, la mort d'1 % des rats.

Eh bien savez-vous combien de rats sont morts lorsqu'on leur a donné en même temps ces doses de mercure et de plomb ?

2 % ?

Non, 100 %. Tous les rats sont morts, simplement parce que le cumul de plusieurs poisons peut avoir des effets « synergiques » désastreux. [20]

Un patient très exposé au plomb a donc plus à risque d'une intoxication au mercure qu'un autre patient qui ne l'est pas. Et il est possible qu'il existe autour de nous d'autres substances toxiques qui décuplent les effets délétères du mercure, ce qui n'est pas rassurant !

Autre facteur problématique si vous avez des amalgames : le fait d'être hypersensible au mercure (allergie de type 4).

Des chercheurs ont étudié de nombreux patients allergiques au mercure (identifiés par le test

MELISA) et ont observé que leur état s'améliorait nettement, après le retrait de leurs amalgames, dans des cas de syndrome de fatigue chronique [21], de fibromyalgie [22] et même de thyroïdite auto-immune. [23]

Enfin, la plus grande des inégalités face au mercure vient directement de nos gènes.

C'est une étude contrôlée en double aveugle qui a permis de l'observer : sur un groupe d'enfants exposés pendant 7 ans aux amalgames dentaires, seuls les garçons ayant de rares mutations génétiques ont subi des déficits neurologiques et comportementaux. [24]

Au total, le risque de voir sa santé sérieusement affectée par les amalgames est heureusement limité. C'est peut-être une chance sur 50, sur 500 ou sur 5 000, personne ne le sait.

Mais pourquoi jouerait-on à la loterie, quand il existe des alternatives saines et sans dangers ?

Et pour ceux qui souffrent, pourquoi n'essaieraient-ils pas d'essayer de retirer leurs amalgames, comme le recommandait le Dr Melet ?

Surtout, ne vous ruez pas chez votre dentiste !

De fait, si vous souffrez de fatigue chronique, de fibromyalgie ou de symptômes inexplicables, la question du retrait des amalgames se pose légitimement.

Je souffre moi-même de ce type de symptômes depuis des années. Et mon enquête m'a convaincu de passer à l'acte et de retirer dès que possible les amalgames qui sont dans ma bouche.

En revanche, si vous êtes en pleine santé, je vous conseille vraiment de ne pas vous tracasser pour vos amalgames. Le jeu n'en vaut pas la chandelle, car il y a de très fortes probabilités qu'ils soient parfaitement inoffensifs pour vous, et que votre organisme les supporte bien.

En plus, vous devez savoir que la dépose des amalgames n'est pas sans risque. Au contraire : c'est au moment où l'on vous retire les amalgames de la bouche que la libération de mercure est la plus forte.

Il faut donc impérativement passer par des dentistes ayant la formation et l'équipement nécessaires pour vous protéger (et se protéger eux-mêmes) des vapeurs qui seront dégagées.

Or ces dentistes sont hélas rares et difficiles à trouver (n'hésitez pas à les signaler [en commentaire](#) si vous en connaissez) ... d'autant qu'ils sont généralement mal vus des autorités.

Je vous invite donc à réfléchir à deux fois avant de vous lancer dans ce genre d'aventure médicale.

En revanche, un point ne fait aucun doute : pour *l'avenir*, évitez à tout prix de vous faire poser le moindre amalgame. Il n'y a vraiment aucune raison de prendre le moindre risque !

Faites bien circuler cette information à vos enfants et petits-enfants : cela ne leur coûtera pas un centime de plus de se faire poser un composite plutôt qu'un amalgame... et cela pourrait changer leur vie !

Bonne santé,

Xavier Bazin